

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AVRIL 2021

L'An Deux Mil Vingt-et-un, le six du mois d'avril à dix-Neuf heures, le Conseil Municipal de MURON, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Madame Angélique LEROUGE, Maire

**Étaient Présents** : Mme LEROUGE Angélique, M. VERRIER Victor, Mme VILLEMONT Christina, M. DUNCAN Patrick, Mme MANGEANT Rachel, M. SALOMON Xavier, Mme BAUBRY Françoise, M. BOUROUMEAU Christophe, Mme FERRAND Gaëlle, M. BOISSEAU Frédéric, Mme AUDEBERT VILLEROY Marine, M. DUPRAT Henri, M. BOSDEVEIX David, Mme BARBEAU Marlyse, M. FAYARD Jean-Claude.

**Absent(s) Excusé(s)** : /

**Absent(s)** : /

**Secrétaire de Séance** : Mme MANGEANT Rachel,

**Date de convocation** : 30 mars 2021

**Ordre du Jour** : Vote du BP 2021 : Boulangerie, Maison-Médicale, Commune, Demande de subvention DSIL « Rénovation Énergétique des bâtiments publics » Plan de relance 2021, Questions diverses.

Madame le Maire déclare l'ouverture de séance à 19h02. Elle demande si quelqu'un a des remarques sur le compte-rendu du conseil municipal du 30 mars dernier, envoyé par mail ce jour. Elle propose à chacun des élus de signer le procès-verbal à la prochaine séance du conseil municipal :

Monsieur DUPRAT, conseiller, qui a eu le temps de prendre connaissance du procès-verbal, précise que les 18 passages en déchetterie concernaient les agents municipaux et non les administrés.

Monsieur DUNCAN, 3<sup>ème</sup> adjoint, soumet le fait que la formulation de la phrase sur la délibération du vote du compte administratif de la commune n'a pas été modifiée comme il l'aurait souhaité.

➤ Arrivée de Mme FERRAND, conseillère, à 19h03.

### **1) BUDGET DE LA BOULANGERIE**

#### **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021**

Vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2021 :

#### **Investissement**

Dépenses	35 431.16
Recettes :	35 431.16

#### **Fonctionnement**

Dépenses :	31 983.90
Recettes :	31 983.90
Pour rappel, total budget :	

#### **Investissement**

Dépenses	35 431.16	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	35 431.16	(dont 0,00 de RAR)

#### **Fonctionnement**

Dépenses :	31 983.90	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	31 983.90	(dont 0,00 de RAR)

Après en avoir délibéré, **Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les propositions ci-dessus concernant le budget 2021.**

## **2) BUDGET DE LA MAISON MEDICALE**

### **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021**

Vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2021 :

#### **Investissement**

Dépenses	90 944.34
Recettes :	90 944.34

#### **Fonctionnement**

Dépenses :	101 137.92
Recettes :	101 137.92

Pour rappel, total budget :

#### **Investissement**

Dépenses	90 944.34	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	90 944.34	(dont 0,00 de RAR)

#### **Fonctionnement**

Dépenses :	101 137.92	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	101 137.92	(dont 0,00 de RAR)

Après en avoir délibéré, **Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les propositions ci-dessus concernant le budget 2021.**

## **3) BUDGET DE LA COMMUNE**

### **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021**

Vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2021 :

#### **Investissement**

Dépenses	576 567.40
Recettes :	576 567.40

#### **Fonctionnement**

Dépenses :	1 073 521.94
Recettes :	1 073 521.94

Pour rappel, total budget :

#### **Investissement**

Dépenses	576 567.40	(dont 80 817.00 de RAR)
Recettes :	576 567.40	(dont 0,00 de RAR)

#### **Fonctionnement**

Dépenses :	1 073 521.94	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	1 073 521.94	(dont 0,00 de RAR)

Après en avoir délibéré, **Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'accepter les propositions ci-dessus concernant le budget 2021.**

#### **4) DEMANDE DE SUBVENTION**

Madame le Maire fait part du projet d'isolation des classes 1 et 2 de l'école primaire dans le cadre du plan de relance 2021 DSIL au titre de la Rénovation Energétique. Le projet consiste en l'isolation des combles, des murs et du changement des menuiseries des classes susvisées. Le montant total du projet s'élève à 87 148.33 € H.T. Le plan de financement prévisionnel est annexé à la présente délibération.

Madame le Maire propose de solliciter une aide de l'Etat à hauteur de 80 % soit 69 718.66 € H.T dans le cadre de programme DSIL Rénovation Energétique, nécessaire pour la remise en état de ces classes.

##### ➤ **Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité**

- De solliciter une aide de l'Etat dans le cadre du programme DSIL Rénovation Energétique plan de relance 2021.
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

#### **Questions diverses :**

- Monsieur DUPRAT, conseiller, a représenté la commune au niveau du CNAS lors de la réunion pour l'élection du bureau. Il précise que les listes sont déjà préétablies, trois personnes sur les listes étaient non présentes. Sur les 9 salariés, il en fallait 3 de plus et 4 personnes étaient de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan. Sur un organisme soi-disant départemental, la C.A.R.O était fortement représentée. Selon Monsieur DUPRAT, cette élection n'était pas du tout représentative. L'Agglomération de La Rochelle et Royan adhèrent à un autre organisme. Il serait intéressant de se renseigner d'avantage sur leurs fonctionnements.
- Monsieur DUPRAT, conseiller, félicite l'organisation et la mise en place de la chasse aux œufs organisé pour les enfants de l'école de Muron mais également pour la chasse aux indices organisée pour les adolescents de Muron. Les deux manifestations ont été un réel succès.
- Madame le Maire souhaite faire savoir aux membres du conseil municipal que la taxe Départementale est déjà présente sur la feuille d'imposition 2020 et qu'en conséquence le taux voté la semaine dernière sur le Foncier Bâti pour 19.56 % (taux communal) plus les 21.50% (taux Départemental) n'aura pas d'impact sur 2021. Il s'agit simplement d'une fusion du taux communal avec le taux Départemental comme évoqué avant le vote de ces taxes.
- Madame le Maire informe l'ensemble des élus que la visite du CIL prévue au mois d'avril est repoussée au mois de Mai.
- Signature des budgets à 21h13.
- Clôture de la séance à 21h16.